

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Eugène du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le lundi, 21 octobre 2024 à 18h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Chantale Mercier, directrice;
Monsieur Sébastien Michaud, président,
Mesdames Marilyn Martineau, Sophie Labonté, Kim Phaneuf et Marie-France Gauthier, Monsieur Raoul Deffo, parents.
Monsieur André Bernier, Madame Caroline Artaud, représentante du personnel professionnel, Madame Marie-Claude St-Onge, représentante du personnel de soutien, Madame Sonia Desmarais, représentante de la communauté.

ÉTAIT ABSENT :

Mesdames Josée Rathé, Ariane Sylvestre et Marie-Pier Larouche, enseignantes, Madame Sonia Desmarais, représentante de la communauté.

PUBLIC

Madame Valéry Bouchard, directrice adjointe

1. **Présence et ouverture de la séance à 18h39**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Chantale Mercier, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, aux invités ainsi qu'aux personnes du public.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

[Résolution 2024-10-21-CEO-01](#)

Il est proposé par Monsieur André Bernier d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Parole au public**

Nous n'avons pas de public.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 septembre 2024**

[Résolution 2024-10-21-CEO-02](#)

Il est proposé par Madame Marilyn Martineau d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 septembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



5. Parole aux membres

Monsieur Andre Bernier parle du cross-country du 11 octobre dernier. 74 élèves représentaient l'école. Belle participation de tous. Nous sommes arrivés 5^e parmi toutes les écoles. Le tournoi de basket parascolaire en fin de semaine a été un succès.

Madame Sophie Labonté demande si les parents peuvent recevoir un tableau de sortie
Elle demande aussi si l'information sur les activités du service de garde en pédagogique peuvent être affichées au service de garde.

6. Mot de la représentante au comité de parents

Lors de la première rencontre, toutes les positions ont été remplies, beaucoup de participation pour s'impliquer dans différentes sphères. Merci aux écoles pour la publicité de faire partie du comité EHDA. Il y avait de véritables enjeux et cette année, ç'a été super. Un envoi à chaque rencontre serait apprécié.

7. Mot de la direction

7.1 : Modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant

Madame Chantale Mercier présente les modalités de communication qui seront présentées aux élèves au courant de l'année. Les parents mentionnent qu'ils auraient préféré avoir plus de commentaires. Le canevas convenait bien.

7.2 : Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministère (COSP en 5^e et 6^e année)

Résolution 2024-10-21-CEO-03

Madame Chantale Mercier présente les conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministère.

Il est proposé par Madame Kim Phaneuf,
d'approuver les conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministère , tel que proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 : Organisation des services extrascolaires (ex : activité parascolaire)

Monsieur André Bernier présente les dates importantes des différentes activités sportives, ainsi que les différents programmes offerts.

7.4 : Utilisation des sommes du fond à destination spéciale en soutien à l'amélioration de la vie scolaire

Madame Chantale Mercier présente le suivi du fonds à destination spéciale, des différents revenus provenant des campagnes de financement, ainsi que les dépenses.

Résolution 2024-10-21-CEO-04

Un montant de 1 000 \$ est demandé pour l'achat des sacs bananes que nous avons remis aux membres du personnel en lien avec le thème de l'année.

Un montant de 3 500\$ est demandé pour l'encrage des buts de soccer dans la cour de l'école.

Il est proposé par Madame Marie-France Gauthier,
d'approuver les dépenses demandées à partir du fonds à destination spéciale, telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



7.5 : Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)

Résolution 2024-10-21-CEO-04

Madame Chantale Mercier présente

- Lock Down Gym pour les élèves 5^e et 6^e année, un montant de 6,00\$ sera demandé par séance.
- Activités à la ferme Guyon le 3 avril pour les élèves de 2^e année, le montant sera de 20,68 \$
- Sortie à l'estacade pour les élèves de 4^e année, aucun montant ne sera demandé, grâce à une subvention qu'ils ont reçue ;

Il est proposé par Monsieur André Bernier,
d'approuver les sorties, tel que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 : Photos scolaires

Résolution 2024-10-21-CEO-05

Les membres sont d'accord pour poursuivre avec La pomme verte pour un contrat de 2 ans.

Il est proposé par Madame Kim Phaneuf

D'approuver le choix de photographe pour l'année scolaire 2025-2026 et 2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Varia

8.1 : Stationnement

Une communication sera envoyée aux parents pour nous aider à sécuriser la portion de la rue Carillon au coin de la rue Babuty.

Une surveillance policière serait demandée en avant de l'école dans la zone de stationnement interdite très tôt le matin, car des parents ont des comportements très dangereux lors de l'ouverture du service de garde.

8.2 : Livre d'horreur bibliothèque

Un parent mentionne qu'une vérification serait de mise pour les livres de bibliothèque qui serait moins adaptée pour les petits.

9. Levée de l'assemblée

Résolution 2024-10-21-CEO-06

Il est proposé par Monsieur Raoul Doffo

Que la séance soit levée à 20h39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Chantale Mercier
Directrice

Sébastien Michaud
Président du conseil d'établissement